

NOTE AUX AUTEURS

La présentation des références bibliographiques change dans la revue *L'Encéphale*.

Les références seront dorénavant appelées par **ordre d'apparition dans le texte** comme indiqué sur les instructions aux auteurs (et non plus par ordre alphabétique). Cette nouvelle règle devra s'appliquer dès les prochaines soumissions d'articles à la revue. Merci aux auteurs de bien vouloir respecter cette nouvelle consigne.

L'ENCÉPHALE

Instructions aux auteurs

L'Encéphale publie des articles concernant la clinique psychiatrique, la recherche, les investigations para-cliniques, la psychopharmacologie et les thérapeutiques psychotropes. Les articles sont soumis à l'approbation du Comité de Rédaction de l'Encéphale. Pour cela, ils doivent être adressés par courrier électronique au Comité de Rédaction : Pr H. Lôo, Hôpital Sainte-Anne, 7, rue Cabanis, 75014 Paris. - g.lohe@ch-sainte-anne.fr

Le message électronique comprendra le nom de l'auteur et le nom du fichier comprenant l'article.

- Les manuscrits proposés doivent correspondre à l'une des rubriques suivantes :
 - éditorial (4 pages maximum) ;
 - mémoire original (15 pages maximum, incluant les résumés français, anglais et les - bibliographies n'excédant pas 40 références) ;
 - communication brève (6 pages maximum) ;
 - lettre à la rédaction (3 pages maximum) ;
 - note de lecture (2 pages « informatiques » maximum).
 - Les manuscrits saisis doivent l'être dans un logiciel de traitement de texte Word 2000 de préférence. La tabulation ne doit être utilisée que pour les tableaux. Ils ne doivent pas être tramés et doivent être également fournis avec le tirage papier.
 - Chaque manuscrit doit être présenté de la manière suivante :
 - le titre suivi des noms d'auteurs ;
 - en bas de la première page seront portés le nom, l'adresse complète, le numéro de téléphone et l'adresse email de l'auteur responsable de la correction des épreuves et auquel le tiré à part électronique doit être adressé ;
 - les deuxième et troisième pages comporteront deux résumés, l'un en français, l'autre en anglais. Le résumé en français doit être d'une quinzaine de lignes, avec 4 ou 5 mots-clés. Le résumé en anglais doit être plus long (45 lignes) et structuré (objectifs, méthodologie, résultats de l'étude etc.). Il s'agit de faire une synthèse de l'article. Au-dessus du résumé anglais, doit être indiqué le titre (en anglais) et 4 ou 5 mots-clés en anglais, conformes à la liste du Medical Subject Headings de l'Index Medicus.
 - Les références bibliographiques seront mises en fin d'article et numérotées selon leur ordre d'apparition dans le texte. Le numéro de la référence bibliographique citée sera mentionné entre crochets :
 - les références d'articles parus dans les périodiques devront comporter le nom des trois premiers auteurs avec les initiales des prénoms (éventuellement suivis de « et al. »), le titre complet de l'article dans la langue originale, le nom de la revue [selon les abréviations des normes internationales (Index Medicus)], l'année, le numéro du tome, la première et la dernière page du texte.
- Ex. Papetti F, Darcourt G, Giordana JY, et al. Correction par le lithium des neutropénies induites par la clozapine (deux cas). Encéphale 2004;30(6): 578-82.
- les citations de livres devront comporter les noms des auteurs, le titre du livre avec éventuellement le numéro du volume et de l'édition, la ville (et éventuellement le pays) où il a été édité, le nom de la maison d'édition et l'année de publication.
- Ex. American Psychiatric Association. Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders (4th Edition). American Psychiatric Association, Washington DC, USA ; 1994.

Les citations de chapitres de livres répondent au même principe.

- Les documents iconographiques, photographies, tableaux ou figures doivent être clairs :
 - les tableaux seront numérotés consécutivement en chiffres arabes, par ordre d'apparition dans le texte. Chacun d'eux sera dactylographié sur une feuille séparée. Ils seront accompagnés d'un titre (placé au-dessus) et de toutes les notes nécessaires (au-dessous) pour les rendre compréhensibles ;
 - les figures (graphiques, dessins ou photographies) seront numérotées en chiffres arabes, par ordre d'apparition dans le texte, et appelées dans le texte. Elles seront imprimées en noir et blanc dans la revue mais elles pourront apparaître en quadrichromie dans ScienceDirect selon le fichier d'origine.
- Les abréviations sont interdites à l'exception des abréviations d'usage international
- Les médicaments devront être mentionnés selon leur dénomination commune ou leur nom chimique.
- Mise en production, correction d'épreuves, demandes de reproduction :
 - en cas de reproduction partielle ou totale, dans le manuscrit, d'un document ou d'une illustration déjà publiés, l'autorisation écrite de l'éditeur et des auteurs doit être impérativement fournie ;
 - lors de la mise en production du manuscrit accepté pour publication, l'éditeur enverra à l'auteur correspondant un formulaire de transfert de droits par courrier électronique, qui sera dûment complété et signé par l'auteur responsable de l'article pour le compte de tous les auteurs, puis retourné à l'éditeur dans les plus brefs délais. L'auteur désigné pour la correspondance recevra gracieusement des services de l'éditeur un tiré à part électronique au format PDF ;
 - l'auteur correspondant recevra les épreuves électroniques de son article au format PDF, ou par courrier postal si nécessaire. Les modifications portant sur le fond ne sont pas acceptées sur les épreuves. Les corrections se limiteront à la typographie. Les auteurs feront le nécessaire pour retourner à l'éditeur les épreuves corrigées, dans les 48 heures suivant leur réception et ce à toute période de l'année. En cas de retard, l'éditeur se réserve le droit de procéder à l'impression sans les corrections de l'auteur ;
 - dès parution, toute demande de reproduction devra être adressée à l'éditeur.

En soumettant un article pour publication, les auteurs garantissent qu'il n'a pas été soumis pour publication à une autre revue et n'a pas été publié auparavant.

Les travaux soumis doivent être conformes aux recommandations éthiques de la déclaration d'Helsinki. Ils doivent avoir été soumis, s'ils le requièrent, soit à un comité consultatif de protection des personnes dans la recherche biomédicale (CCPPRB), soit à un comité d'éthique et il doit en être fait mention dans le texte.

Toute soumission de manuscrit doit être accompagnée d'une déclaration de conflit d'intérêt de l'auteur ou de chacun des auteurs.

Un conflit d'intérêt existe quand un auteur et/ou un co-auteur a des relations financières ou personnelles avec d'autres personnes ou organisations susceptibles d'influencer ses jugements professionnels.

Tous les auteurs de la publication doivent déclarer toutes les relations qui peuvent être considérées comme ayant un potentiel de conflits d'intérêt en lien avec le texte publié.

1. Au cas où il n'existe aucun conflit d'intérêt en lien avec l'article soumis, la mention suivante doit être ajoutée directement dans le manuscrit - **Conflit d'intérêt : aucun.**
2. Au cas où il existe un (ou plusieurs) conflit(s) d'intérêt avec un ou plusieurs des auteurs de l'article, la liste de ceux-ci doit être mentionnée en fin de manuscrit (avant les références bibliographiques) conformément à la présentation ci-dessous (initiales de(s) l'auteur(s) concerné(s) et nom de l'entreprise)

Exemples :

C.R. , E.L. Intérêt financier dans l'entreprise **Barbot S.A.**
E.L. Propriétaire, dirigeant, employé, participation à un organe décisionnel d'une entreprise. Autres activités régulières dans l'entreprise **Chups S.A.**
J.-J. E. Essais cliniques : en qualité d'investigateur principal, coordonnateur ou expérimentateur principal pour **RTM SARL**

P. L. Essais cliniques : en qualité de co-investigateur, expérimentateur non principal, collaborateur à l'étude pour **Light & Co.**

F. W. Interventions ponctuelles : rapports d'expertise pour **EFS Associated**

M. D. Interventions ponctuelles : activités de conseil pour **SFC**

C. G. Conférences : invitations en qualité d'intervenant pour **KKS & Son**

M.S. Conférences : invitations en qualité d'auditeur (frais de déplacement et d'hébergement pris en charge par une entreprise) pour **Régis SA**

C. A.-S. Versements substantiels au budget d'une institution dont vous êtes responsables **Aphelion**

M. F. Proches parents salariés dans les entreprises visées ci-dessus

A. D. Aucun conflit d'intérêt

- **L'auteur de référence recevra à titre gratuit un tiré à part électronique de l'article sous format PDF.**

Les instructions aux auteurs sont disponibles sur le site internet : www.em-consulte.com/produit/encep